



Île de loisirs de Cergy-Pontoise

Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 27 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 juin à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 16 juin 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

Présents : Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Anne FROMENTEIL, Alexandre PUEYO, Malika YEBDRI, Gilles LE CAM, Sylvie COUCHOT

Absents excusés : Hervé FLORCZAK, Edwina ETORE-MANIKA, Cécilia TOUNGSI-SIMO, France-Lise VALIER

Absent excusé ayant donné pouvoir : Rachid TEMAL (pouvoir donné à Malika YEBDRI)

DELIBERATION 2023- 028

Objet : **Demande de subvention à la Région Ile de France pour la création de 49 places de stationnement supplémentaires sur la voie des Sabliers**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu La création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Vu le montant des travaux de l'opération de création de 49 places supplémentaires sur la voie des Sabliers estimé à 96 000,00€ TTC,

Considérant l'accroissement de la fréquentation sur la zone des Sabliers,

Considérant la nécessité de création de 49 places de stationnement supplémentaires pour répondre aux enjeux de sécurité liés au stationnement sauvage lors de fortes fréquentations rendant difficile l'accès aux véhicules de police et de secours,

Le comité syndical,

Sur la proposition du Président Monsieur Thibault HUMBERT et le rapport présenté par Monsieur Benjamin CHKROUN,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet de création de 49 places supplémentaires sur la voie des Sabliers estimé à **96 000€ TTC**,

AUTORISE le Président à solliciter les subventions de la Région Ile de France correspondante,

SOLLICITE de la Région Ile de France l'autorisation de démarrage des travaux anticipée.

Le Président


Signé par : Thibault HUBERT
Date : 29/06/2023
Qualité : PRESIDENT



Thibault HUBERT

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 095-259500627-20230627-2023_028-DE

